

Les normes

Norme EN 342 : vêtements de protection contre le froid

La norme EN 342 (complémentaire de la EN 343, et de la EN 14058 contre les climats frais) spécifie les exigences et les méthodes d'essais de performance des vêtements de protection contre le froid à des températures inférieures à -5°C (frigoristes / froids extrêmes). Deux types de tenues sont à distinguer : l'article d'habillement recouvrant une partie du corps (parka, veste ou manteau par exemple), et l'ensemble vestimentaire recouvrant le corps entier (combinaison, cote à bretelle..).

Trois caractéristiques essentielles sont retenues pour déterminer cette norme : la résistance évaporative (= niveau de respirabilité), la perméabilité à l'air (= niveau de protection au vent) et la résistance thermique (= niveau d'isolation) du vêtement.

Norme EN ISO 20471 : Vêtements de signalisation à haute visibilité

La norme européenne ISO 20471 spécifie les caractéristiques des vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage professionnel. Ces EPI de catégorie 2 ont pour but de mettre visuellement en évidence la présence de l'utilisateur afin qu'il se fasse davantage remarquer dans des situations dangereuses, et ce, de jour comme de nuit (éclairage par les phares des voitures).

Norme EN 13034 : Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides. Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (Équipement de type 6 et Type PB [6])

La Norme EN 13034 définit les exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de Type 6)

Les vêtements de type 6 offrent une protection restreinte contre les projections légères ou les pulvérisations de produits chimiques liquides. En règle générale, ces vêtements sont confectionnés dans des matériaux qui repoussent les liquides mais qui ne sont pas totalement étanches aux liquides.

Norme EN 1149-5 : propriétés électrostatiques

La norme européenne EN 1149-5 spécifie des exigences relatives aux vêtements de protection permettant la dissipation des charges électrostatiques afin d'empêcher les décharges électriques qui peuvent être incendiaires dans une zone ATEX.

Norme EN ISO 11611 : Protection contre la soudure

Ce type de vêtement de protection est destiné à protéger celui qui le porte contre les projections (petites projections de métal en fusion), contre le contact de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante provenant de l'arc et à fournir un certain degré d'isolation électrique en cas de contact accidentel avec un conducteur électrique à un voltage supérieur à approximativement 100 V en courant continu dans des conditions normales de soudage.

Norme EN ISO 11612 : Protection contre la chaleur et les flammes

La norme internationale EN ISO 11612 spécifie les exigences de performance relatives aux articles d'habillement fabriqués avec des matériaux souples et conçus pour protéger le corps humain contre la chaleur et/ou les flammes. Les performances des vêtements répondants à la norme EN11612 sont indiquées par 6 indices.

Norme IEC 61482-1 : Protection contre le danger causé par un arc électrique

Cette norme permet d'évaluer le niveau de performance des vêtements de protection contre les dangers liés à un arc électrique. La personne équipée de vêtements normés IEC 61482-2:2009 est protégée dans le cas où un arc électrique apparaîtrait dans une installation électrique à la suite d'une perturbation (par exemple un court-circuit).